

## Évaluation de la mesure d'information concernant l'utilisation d'antibiotiques dans le domaine humain (StAR-M)

**Bilan intermédiaire au terme des six premiers mois de mise en œuvre**

### **Prise de position du groupe de pilotage**

#### **Contexte**

Dans le cadre des priorités de politique sanitaire fixées dans sa stratégie « Santé2020 », le Conseil fédéral a lancé la stratégie nationale Antibiorésistance (StAR). La mise en œuvre de cet instrument a commencé début 2016, sous la direction de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). À cette fin, ce dernier collabore étroitement avec les offices fédéraux de l'agriculture et des affaires vétérinaires ainsi qu'avec les cantons et d'autres partenaires.

L'étude d'évaluation dont il est ici question se rapporte à une première mesure d'information concernant les antibiorésistances dans le domaine humain (StAR-M). Elle s'inscrit dans l'évaluation formative de la stratégie StAR.

Cette mesure d'information est destinée aux patients, l'information étant communiquée par les pharmacies et les cabinets médicaux. Les produits utilisés à cet effet (fiche pour les patients, affiche, film) sont le fruit de la collaboration entre Pharmasuisse, la FMH et l'OFSP. Ils ont été distribués à partir de l'automne 2017. En outre, il est prévu de sensibiliser le grand public au cours des années suivantes.

Sur mandat de l'OFSP, l'entreprise INFRAS a évalué l'élaboration et la mise en œuvre de cette mesure. L'objectif de l'évaluation était de déterminer son efficacité et son potentiel d'optimisation à un stade précoce de la mise en œuvre.

#### **Appréciation du rapport d'évaluation**

Le groupe de pilotage et de suivi a pris connaissance du rapport d'évaluation, et discuté des résultats le 27 juillet 2018. Il fait les constatations suivantes :

1. La période de l'évaluation a été choisie en fonction de l'édition 2018 de la Semaine mondiale pour un bon usage des antibiotiques (du 12 au 18 novembre). Tant le service Évaluation et recherche de l'OFSP que l'entreprise d'évaluation externe INFRAS ont très bien su gérer ce cadre temporel restreint, qui représentait un défi.



2. Le rapport est bien structuré et facile à lire (ses formulations sont claires, le lecteur est bien accompagné à travers sa lecture). Les optimisations et mesures nécessaires ont pu être facilement identifiées ; elles ont fait l'objet de discussions lors d'un atelier de clôture commun.
3. L'évaluation n'a guère permis d'observer l'emploi immédiat de la fiche d'information sur le terrain. Elle n'a pas non plus fourni d'indication sur l'utilisation effective des fiches commandées. Du reste, seul un petit nombre de médecins a accepté d'y participer. Estimant que ces lacunes sont importantes, le groupe de pilotage recommande, en cas d'évaluation ultérieure de la mesure d'information, de mettre l'accent prioritairement sur ces aspects.
4. Cependant, étant donné le peu de temps disponible pour cette étude, qui a été menée immédiatement après le début de la mise en œuvre, en même temps que le lancement continu d'autres outils (films explicatifs et affiches, notamment), il convient de considérer les résultats comme pertinents et très utiles. Enfin, la collaboration constructive des personnes impliquées a permis la rédaction rapide d'un rapport d'évaluation riche en informations.

Le groupe de pilotage remercie les évaluateurs d'avoir rempli ce mandat avec succès, et ce dans le cadre d'une collaboration agréable.

### **Suite de la procédure**

L'aperçu des optimisations et mesures nécessaires ainsi que les recommandations formulées constituent la base sur laquelle se fonderont, au cours des prochains mois, les travaux d'amélioration. Dans un premier temps, il est prévu de traduire les outils d'information disponibles dans d'autres langues.

Berne, le 18 septembre 2018

Hans C. Matter (OFSP), Barbara Weil (FMH), Martine Ruggli (Pharmasuisse)